



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
Observatoire Social Tunisien

CAHIERS DU
FTDES N°7

Marginalité sociale, marginalité spatiale.

Entre intégration, régulation et mise à l'écart.

Coordination : Cyrine Kheder

Septembre 2022

Les opinions émises dans les articles publiés dans les cahiers du FTDES
n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Tous droits réservés au Forum tunisien pour les droits économiques et
sociaux Achevé d'imprimer en Septembre 2022 sur les presses du FTDES

N° ISSN : 2724-6833

Forum Tunisien pour les Droit Economiques et Sociaux

Observatoire Social Tunisien



Marginalité sociale, marginalité spatiale.

Entre intégration, régulation et mise à l'écart.

Coordination : Cyrine Kheder

Septembre 2022

Rédaction et administration :

Adresse : 2 Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National), 2ème étage
Apt325- Bab Bhar 1000 Tunis, Tunisie.

Directeur :

Alaa Talbi

Comité de rédaction :

Hayet Amamou, Sleheddine Ben Frej, Riadh Ben Khalifa, Nizar Ben Salah,
Meher Hanin, Sofien Jaballah, Melek Kéfif, Hassen Annabi .

Photo de couverture :

Photographie prise au niveau du quartier de Hay Aichoucha El Matar
(commune Raoued) , Ariana(gouvernorat) –Tunisie Cyrine Kheder.

SOMMAIRE

Introduction générale	Cyrine KHEDER	03
Urbain d'en bas, urbain de non droit : les quartiers des rives de la Sebkha Sijoumi	Najem DHAHER	12
Les inégalités sociales de la santé : retour socio-anthropologique sur une marginalité multidimensionnelle. Cas du bassin de Raoued	Rym HALOUES GHORBEL	30
La sécurité des déplacements des écoliers cas du quartier « Aichoucha El Matar » -commune Raoued	Mohamed AYARI	54
La Marginalité Socio-Spatiale : facteurs, aspects et scénario d'intégration.Cas du quartier de Smayette (Commune De Raoued)	Kaouther AHMED CHERIF	81
La disparité socio-spatiale : le revers du développement urbain	Raoudha BEN AYED	109
Carthage, espace urbain hiérarchisé	Amel HAMMAMI MONTASSAR	132
Marginalité sociale et dynamique foncière et environnementale de l'espace périurbain dans le secteur Hached (Bizerte Sud)	Afef BOUSMINA JAZIRI	153
La marginalité environnementale et sociale dans le Grand Sfax (Tunisie)	Maha BOUHLEL-ABID , Ali BENNASR	172
Représentations et gestion de la marginalité sociale : le cas du quartier populaire périphérique El-Mezguiya (El-Hmama) de la ville de Siliana (Nord-Ouest tunisien)	Zouhaier KHMAIS	200
La vocation agricole et la marginalité territoriale au Nord-ouest Tunisien : avantages comparatifs ou une division nationale de travail inégalitaire ?	Sofien ALOUI	225
D'une marginalisation sociale et spatiale vers un développement territorial durable : Que cache le silence des ruines des ksours à Tataouine ?	Nesrine ELLOUZE	247

Introduction générale

*Cyrine Kheder*¹

Marge et marginalité sont des thèmes de recherche qui ont été abordés par les historiens, les sociologues, les économistes ainsi que les géographes tout en inscrivant la marginalité au sein des dimensions spatiales et sociales. Cette notion a attiré l'attention des chercheurs des différentes disciplines et dont ses processus ainsi que ses dimensions socio-spatiales ont été analysés selon des regards croisés et pluridisciplinaires. La thématique de la marginalité s'avère être une question d'actualité et invite les chercheurs des sciences humaines et sociales à renouveler les approches, les manières de l'appréhender et de la décrire de manière à ne pas la limiter à une situation géographique ou au fait d'être exclue des dynamiques de l'intégration et de l'identification à la ville. La thématique de la marge est centrale dans les domaines de recherches des sciences humaines et sociales. Le contexte actuel des crises et des révolutions invite les chercheurs à comprendre les processus constitutifs de la marginalité et de l'exclusion sociales qui seront plus explicités au sein du présent numéro thématique du cahier FTDES afin d'approfondir et de renouveler les regards portés sur les espaces et la population mis à l'écart des dynamiques en œuvre.

L'urbain est coproduit d'en haut par les acteurs institutionnels et d'en bas par la population ordinaire suite aux formes de lutte et de revendication de leur droit à la ville et par analogie à la vie urbaine. Les crises financières, le contexte actuel de la ville post-covid voire post conflit ainsi que les révolutions au sein du monde arabe, tel fut le cas de la Tunisie, ont contribué à creuser de plus en plus les écarts existants entre les catégories sociales, tout en excluant un segment de la population de l'offre immobilière (tant au centre qu'aux périphéries de la ville), et à écarter les investisseurs des dynamiques en œuvre au sein des zones rurales et des régions de l'intérieur du pays. Être à la marge signifie être exclu de ces dynamiques qui se sont manifestées en partie à travers la lutte des défavorisés pour accéder à la ville. Par conséquent, « *lors des révolutions [du monde arabe tel fut le cas de la Tunisie] (...) les*

¹Docteur en géographie, Université de Tunis.

manifestants ont scandé « dignité », « liberté », mais aussi « justice sociale » en réclamant, parfois très explicitement, « le droit au travail, les droits à l'éducation, au logement, à la santé » — expressions qui font, pour nous, singulièrement écho au fameux « droit à la ville » d'H. Lefebvre. Ce « droit à la ville (...) loin de se réduire à un droit individuel d'accès aux ressources urbaines est un « droit collectif », (...) puisque, pour changer la ville, il faut nécessairement exercer un pouvoir collectif sur les processus d'urbanisation²».

Les processus de la fabrique de l'urbain au sein des villes sont consécutifs aux politiques urbaines menées par l'État, aux lois du marché, au "standing" et à la "localisation" de l'offre des filières de la promotion immobilière. Les politiques et les modes de la régulation et d'intégration sociale menées par les pays du Sud comme est le cas de la Tunisie, ont abouti à répondre aux besoins additionnels et changeants en habitat et en emploi pour un segment bien particulier de la population, tout en mettant les démunis à l'écart des dynamiques en œuvre. L'organisation socio-spatiale de la ville obéit aux logiques sélectives des acteurs en matière de la distribution de l'emploi et de l'habitat. La traduction spatiale des stratégies en œuvre des acteurs de la production de l'urbain se manifeste dans l'émergence des quartiers enclavés et des formes de l'urbanisation de précarité. La réorientation de la croissance urbaine ainsi que les programmes de l'habitat mettent à l'écart les défavorisés des filières légales du marché foncier et des services offerts par la ville. Ces exclus de la ville et de la centralité urbaine se localisent essentiellement à la marge de la ville aussi bien dans les aires centrales que périphériques.

Qu'entendons-nous par marginalité ? Quels sont les processus qui mènent à la constitution de la marginalité socio-spatiale ? Quelles sont les formes et les lieux de la marginalité socio-spatiale ?

La marginalité ne se limite pas à une situation géographique écartée du centre, de la centralité urbaine et des avantages liés essentiellement à une localisation géométrique. Les exclus de la ville sont le plus souvent les défavorisés mis à l'écart des filières de la promotion foncière et de l'accès à la

² Florin B., Semmoud N. , *Introduction . Marges urbaines en débat*, pp. 15-16, [En ligne], URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01091989/document , ND .>

ville. Ils se dirigent vers les filières de la production de l'urbain informel qui se localise essentiellement soit aux seins des périphéries inondables ou dans les zones centrales, péricentrales et aux alentours des sebkhas. La marginalité désigne donc une situation de mise à l'écart des dynamiques en œuvre d'une ville mais aussi elle est envisagée pour décrire les non-intégrés au sein d'un groupe social du fait des appartenances ethnique, religieuse, raciale et économique. Par ailleurs, "*la marginalité est interprétée dans les termes d'une idéologie dominante à prétention universaliste : comme un phénomène de crise, de déviance, de pathologie, de non-intégration à la société globale*"³.

La marginalité n'est pas un thème qui a été abordé uniquement par les géographes tout en la limitant à une situation spatiale. Il est nécessaire avant d'entamer l'analyse de la marginalité sociale et spatiale d'identifier le contexte d'usage dans lequel cette notion se déploie.

Les historiens sont les premiers qui font appel à l'usage du terme de la marginalité sociale en sciences sociales dont nous citons à titre indicatif *l'étude de la figure du vagabond dans l'analyse de la pauvreté dans les cités médiévales* par l'auteur Bronislaw Geremek⁴. Marginalité n'est pas un fait qui se réduit à une situation géométrique affichée en terme spatial dans le modèle centre /périphérie, là où on considère voire on rejette les activités polluantes et les démunies au sein des zones inondables et marécageuses. Les exclus de la ville qui seront identifiés à travers les communications du présent cahier sont rassemblés au sein des zones enclavées et écartés des dynamiques en œuvre.

L'étude des sous-intégrés au sein d'un groupe social et des minorités de la ville a été menée par les chercheurs de l'École de Chicago. Les recherches scientifiques ayant pour thème les minorités voire les exclus des services offerts par la ville se multiplient tout en portant des approches multi disciplinaires et croisées entre : décideur, habitant et usager de la ville (l'urbain d'en haut et d'en bas).

³ Alain M. , "Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évaluation critique ", *Cahiers d'Études Africaines*, 1981, Vol. 21, Cahier 81/83, Villes africaines au microscope (1981), 1981, p. 347.

⁴ Marie Morelle , « Notion à la une : marginalité », *Géoconfluence* , [En ligne], URL <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-marginalite>, 2016.

Par ailleurs, les sociologues accordent le plus souvent une attention particulière aux processus menant à la situation de la marginalisation notamment au sein des contextes de crises économiques. En outre, cette thématique est abordée par les disciplines des sciences humaines et sociales de manière à tenter de comprendre, de catégoriser, et d'identifier les rôles et les enjeux des acteurs pour déconstruire la marginalisation, et de réintégrer l'espace enclavé et la population exclue des dynamiques de régulation sociale et de l'insertion au sein des dynamiques en œuvre. En géographie, cette notion est définie en référence à la situation spatiale, en inscrivant la marge à un emplacement périphérique en dehors du centre, de la centralité et des avantages liés à cette localisation dans un modèle régis par les logiques du binôme centre-périphérie.

La marge s'avère être une clé de lecture des processus de fabrique de l'urbain et un outil d'analyse des modalités des rapports du vivre ensemble et de la vie à la ville. La compréhension des processus constitutifs de la marginalité ainsi que ceux de la production du fait urbain nous invite à renouveler le regard sur les modalités d'intégration et de régulation afin d'assurer la cohésion sociale et d'instaurer l'urbanisme inclusif et durable.

Les communications du présent cahier portent sur marginalité sociale et spatiale tout en projetant des alternatives palliatives afin de réintégrer l'espace et la population au sein des dynamiques centripètes et centrifuges de la ville. Les interventions ne réduisent pas le regard scientifique à des études analytiques et/ou descriptives mais plutôt l'incarnent dans une vision croisée entre chercheurs et professionnels de l'aménagement. Trois axes structurent le présent numéro qui portent sur l'analyse des processus constitutifs de la marginalité, des lieux et formes des liens sociaux dans les quartiers informels ainsi que les échelles spatiales de la marginalité. Ces interventions intègrent la population (habitant et usager) autant qu'un acteur qui déploie des stratégies afin de lutter pour son droit à la ville et de participer aux propositions d'aménagement dans le but d'assurer la cohésion sociale et instaurer un urbanisme inclusif.

Un premier axe met en exergue **les marges de la ville et l'action publique : urbain informel et droit à la ville**. La fabrique de l'urbain dans les pays du Sud, comme fut le cas de la Tunisie, s'avère régie par les logiques

sélectives, conditionnées par la loi du marché et les conjonctures politico-économiques et sociales. L'offre et la localisation des filières légales de la promotion immobilière excluent certains segments de la population qui s'orientent vers l'informel tout en s'installant dans les périphéries de la ville ou aux seins des zones centrales et péri-centrales des métropoles tunisiennes (Tunis, Sfax...). L'urbanisation accélérée notamment aux alentours des sebkhas, dans les terres marécageuses et aux périphéries lointaines de la ville expose la population aux risques dictés par le site et aux aléas naturels notamment l'inondation (Essijoumi, Aichoucha Al Mater etc.). Ces constructions informelles se trouvent à l'écart des dynamiques centripètes et centrifuges de la ville et sont caractérisées par la faiblesse voire l'absence des équipements socio-collectifs et de l'infrastructure routière. La marginalisation s'est creusée davantage par le renforcement de l'exclusion de la population avec l'augmentation des inégalités des accès des écoliers, des démunis et des immigrés de l'Afrique subsaharienne aux logements et à l'emploi dans la ville. Les exclus de la ville gagnent leur vie à la marge, sur des terrains marécageux, au sein des zones périphériques mal loties et se trouvent exposés aux inégalités environnementales (l'étude de cas pratique de Sfax). De ce fait, la marginalité n'est pas un fait propre à la périphérie. Elle désigne plutôt une forme de mise à l'écart des aménités urbaines, et une violation du droit à la ville et par analogie droit à la vie urbaine. L'État et ses organismes intervenaient par des programmes de rénovation et de réhabilitation pour intégrer les quartiers informels et les doter de services de bases et d'équipements socio-collectifs adéquats. Toutefois, les autorités et les acteurs officiels ne sont arrivés ni à satisfaire les besoins d'un bon nombre de la population en matière d'habitat et d'emploi -et c'est en particulier le cas des exclus de l'offre immobilière réglementaire- ni à gérer la croissance de la ville. Les modalités d'intervention de l'action publique en faveur de ces extensions anarchiques se limitent aux aménagements de rattrapage et de l'extension de Plan d'Aménagement Urbain (PAU), autrement dit ces modalités sont une sorte d'éclatement des limites de l'assiette foncière pour intégrer ces quartiers sans pallier aux exclusions sociales. Les processus de la fabrication de l'urbain produisent à leur tour des inégalités sociales par l'adoption de ces instruments comme PAU qui s'est converti en un précurseur et un document en faveur de la spéculation foncière.

Le deuxième axe porte sur **la marginalité en tant que discrimination socio-spatiale et mobilité sociale : déliaison sociale**. Être à l'écart des

dynamiques en œuvre de la ville renforce davantage les inégalités subies par la population. Les quartiers dits sensibles semblent être l'adresse de la population défavorisée qui s'oriente vers le promoteur clandestin pour leur fournir un logement en fonction de leur revenu et de leur catégorie socio-professionnelle. La discrimination socio spatiale se déploie sous des formes diverses et quelques soient les facteurs explicatifs de cette forme de mise à l'écart, les inégalités d'accès à la vie urbaine se creusent davantage. Les formes de la ségrégation se multiplient en fonction de l'appartenance raciale et du profil économique de la population. L'accès à l'emploi se trouve régi par les logiques de la discrimination raciale là où les immigrés subsahariens ont moins de difficultés à s'insérer dans le milieu professionnel que les tunisiens mêmes (cas pratique de Bhar Lazrag, commune La Marsa). Le binôme lieu de résidence-cursus scolaire sont des facteurs de réussite ou d'échec de l'insertion des écoliers au sein du marché de l'emploi et de la réussite sociale. Par conséquent, la situation sociale ainsi que le lieu de résidence dictent la trajectoire du cursus scolaire et à travers lui l'accès à l'emploi tout en impactant la carrière professionnelle. Par ailleurs, ces trajectoires freinent toute mobilité sociale possible. Quartier de non droit n'est autre qu'une zone défaillante en termes d'équipements et d'infrastructures. Ces contraintes entravent la mobilité sociale de ce segment de la population. L'urbain informel s'avère être la clé de compréhension des processus constitutifs de la marginalisation là où se développent l'économie illicite, la drogue et les petits métiers en « noir ». Un nouvel ordre s'installe, manifesté par la création d'un système propre aux exclus de la ville, interdit par la loi et approuvé socialement qui est celui de l'économie illicite. La population des quartiers défavorisés développe des relations avec les semblables, ceux qui sont à l'abandon des institutions de l'État et qui vivent à la marge. Les inégalités perçues et vécues de la part de la population sont converties vers un refus de toute tentative de changement possible, un refus exprimé dans ces quartiers par le rejet de tout acte d'aménagement. Des formes de relations s'installent en se basant sur une solidarité avec les semblables qui partagent avec eux les mêmes conditions de vie précaire (déliation sociale). Ainsi, les catégories sociales tendent à se reproduire sans réussir leurs projets de la promotion sociale.

Les formes de discrimination s'inscrivent physiquement dans le mobilier urbain et des barrières immatérielles entre la population qui partage

le même voisinage et elles se développent accompagnées le plus souvent par le renforcement de la distanciation sociale (cas pratique de Carthage). La distanciation sociale et l'anonymat sont les modalités de la régulation sociale prise par la classe huppée afin de mettre à l'écart les défavorisés. Ces formes de la régulation sociale se fondent essentiellement sur l'évitement et se produisent particulièrement dans les lieux de fortes densité et diversité urbaine. Le rapport au vivre ensemble et vivre en ville promeut la ville au statut d'un club fermé là où les semblables se rassemblent dans des lieux bien particuliers tout en adoptant voire partageant les mêmes pratiques, le même code et le même comportement socio-spatiale de la culture dominante. Les formes de la discrimination s'accroissent tout et contribuent à la stigmatisation de la population de sorte que les barrières invisibles s'installent tout en instaurant la distanciation sociale.

Le dernier axe est relatif à la **marginalité socio-spatiale : potentialités et disparités régionales** (régions de l'intérieur et saharienne). Les régions de l'intérieur à l'échelle du pays se trouvent à l'écart des dynamiques économiques vis-à-vis de l'axe littoral tunisien. Les régions de l'intérieur illustrées -partiellement - par l'étude du cas pratique du Nord-Ouest tunisien (NO) se trouvent à la marge, à la périphérie de toute la zone littorale. Des indicateurs d'ordre socioéconomique sont à l'origine de la place marginale qu'occupe le NO par rapport à l'axe littoral. La marginalité régionale selon l'échelle spatiale retenue se creuse davantage et se manifeste par le développement inégal. En effet, des contradictions s'affichent : une région de fort potentiel en termes de ressources naturelles n'arrive pas à polariser les territoires proches et lointains de son territoire. De ce fait, un territoire à fort potentiel en termes d'activités agricoles essentiellement se trouve à la marge des dynamiques en œuvre. Ecartée des encadrement administratif, économique et social, la région du NO connaît des crises bien que l'État et ses organismes ont pris des mesures qui se trouvent en deçà des besoins politico-administratifs et socio-économiques de la région. Les acteurs officiels interviennent par la création de l'Office de Développement Sylvopastoral du Nord-Ouest (ODESYPANO), l'ODESYPANO pour mener soit des actions de lutte contre l'érosion soit pour mener des projets. Les modalités d'agir pour faire intégrer les régions et la population à la marge des dynamiques en œuvre se mutent notamment dans un contexte régi par les exigences de la mondialisation, les crises et les révolutions qu'a connues le

pays (14 janvier 2011). D'autres catégories d'acteurs émergent afin de doter la région d'investissements pour mener des projets tout en engageant la population autant qu'un acteur dans le but de programmer et changer son cadre de vie (approche participative). La mutation des formes d'agir de l'action publique est consécutive au contexte du désengagement de l'État qui devient un intermédiaire entre les ONG et les bailleurs de fonds.

Des écarts évidents opposent les régions frontalières situées au Sud, avec celles du littoral. Une organisation territoriale régie par l'inégal développement place les zones sahariennes et/ou frontalières à l'abandon de l'action publique (Cas pratique de Tataouine). Bien que les patrimoines matériels et immatériels puissent être envisagés comme un levier de développement économique, ces patrimoines s'avèrent être non investis de la part des acteurs officiels et ordinaires (la population). Des paradoxes persistants opposent les régions désertiques qui regorgent des patrimoines (patrimoine ksourien) matériels et immatériels abandonnés, aux régions du Nord et du littoral tunisien les plus avantageux et privilégiés par les investisseurs. Face à une marginalité spatiale, sociale, régionale et professionnelle bien prononcée, des revendications et des formes de luttes se déclenchent pour avoir l'accès à l'emploi pour les jeunes citons le mouvement d'« El Kamour » dans la localité de ksar « Ouled Dabbeb ». Autour d'un Ksar, patrimoine mis à l'écart d'une véritable dynamique économique au lieu d'être envisagé comme un levier de développement pour l'insertion des défavorisés et la création des emplois pour la population résidente. Des interventions régies par l'exigence de l'urgence du moment (mouvement d'« El Kamour ») étaient prises par le gouvernement introduites par la réhabilitation et la valorisation du patrimoine culturel.

Par ailleurs, la marge ne revêt pas les mêmes significations aux seins des différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Et, ce qui est qualifié d'être en marge socialement n'est pas forcément transcrit spatialement au sein des situations géographiques particulières. Être à la marge signifie plutôt une situation de mise à l'écart. On peut être marginalisé au centre comme en périphérie, dans la mesure où on n'obéit pas forcément aux logiques du binôme centre-périphérique pour analyser la marginalité.

La ville est coproduite d'en haut (institution) et d'en bas (population). Il ne fallait pas la limiter à un fait des institutions tout en excluant le citoyen de la phase de proposition des composantes d'aménagements, fait qui a marqué longuement les pratiques urbanistiques à l'échelle du pays. Une focale est accordée à l'adoption de l'approche participative et à l'intégration de citoyen pour proposer des remèdes qui lui permettent de défendre son espace de vie et son droit à la ville tout en instaurant les principes de l'urbanisme inclusif et solidaire. L'instauration d'une politique publique plus inclusive de la santé comme un fait social est un moyen lutter contre les inégalités sociales de santé. L'adoption d'une vision plus inclusive et participative de la part des acteurs, aide à créer de l'appartenance et de l'ancrage de la population bénéficiaire de ses programmes.